



Engins de chantier

R482

Conduire un engin de chantier, R482 en sécurité

Objectifs

Utiliser les engins de chantier en appliquant les consignes de sécurité de la recommandation R482

Public Visé

Personnes affectées à l'utilisation d'engins de chantier.

Pré Requis

Avoir 18 ans au moins
Avis médical favorable du médecin du travail.

Objectifs pédagogiques

Utiliser les engins de chantier en appliquant les consignes de sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques

Personnes affectées à l'utilisation d'engins de chantier. Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français. Aptitude médicale à la conduite d'engins. Être âgé de 18 ans et plus.

Retrouvez ici le document de référence d'Ameli : Recommandation R482

Parcours pédagogique

- * Situer l'importance du risque liés à l'utilisation d'engins de chantier.
- Responsabilité du conducteur d'engin (législation).
- Fonction du conducteur et risques inhérents à la fonction.
- Règles de sécurité et de circulation, applicable aux engins de chantier.
- * Connaître les caractéristiques et les risques liés à l'utilisation d'engins de chantier.
- Technologie et connaissance des types d'engins.
- Organes et dispositifs sécurité.
- Consignes de sécurité et règles de chargement et déchargement.
- Les prescriptions et les interdictions.
- Protection et équipement individuel du conducteur.
- Notions d'équilibre. Abaques de charge.
- * Effectuer une maintenance préventive et rendre compte des anomalies.
- Présentation et caractéristiques.
- Notions simples sur le circuit hydraulique et l'entretien des engins de chantier.
- Vérifications journalières. Préparation à la mise en route.
- * Effectuer les manœuvres spécifiques des engins de chantier.
- Mise en route, contrôles, déplacements. Arrêt, stationnement, transport.
- Respect du cycle de l'engin.
- Conduite avec gerbage et dé-gerbage
- Manutentions spéciales et passages dangereux.
- Les prescriptions et les interdictions.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur CACES / Animateur de prévention - La certification CACES® sera effectuée par un organisme partenaire habilité

Les + métier

Formation CACES R482 Conduite d'Engins toutes catégories, préparation à l'autorisation de conduite, CACES R482.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation formative et/ou Tests théorique et pratique.
Attestation de formation et/ou attestation provisoire de CACES dans l'attente du certificat. Prescription à l'employeur pour délivrance autorisation de conduite.
CACES : Délivré par un Organisme Testeur Certifié



Durée

0.00 Heures

Effectif

6 personnes maximum

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Joël REGNIER
Directeur

Mail : joelregnier@sinceo.com



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 02/03/2020

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 5081

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 5087

B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 5089

B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 5091

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 5123

C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 5093

C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 5095

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 5097

E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - RS 5099

F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 5101

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 5103